



Fientes de volailles et compost végétal (3-2.4-2) certifié en agriculture biologique



DESRIPTIF

Mélange d'un compost de fientes de volailles avec du compost végétal composté sur plate-forme industrielle. Considéré comme un amendement organique, ce produit est conforme à la norme NF U 44-051. L'objectif de cet engrais est de nourrir la plante en azote (N), en potassium (K) et en phosphore (P), de maintenir le taux de matière organique du sol et de stimuler la vie microbienne du sol.

AVANTAGES

- ⊕ Matière premières organique sélectionnées utilisables en agriculture biologique
- ⊕ Apport significatif d'éléments nutritifs (NPK) mobilisés progressivement
- ⊕ Améliore les qualités physiques et microbiologiques du sol

COMPOSITION

Matière sèche (MS)	>60%	Azote total (N)	3 %
Matière organique (MO)	40 %	Phosphore (P2O5)	2.4 %
C/N	10 %	Potasse (K2O)	2%


CONSEIL D'UTILISATION

Ce compost peut être utilisé pour deux choses, soit en entretien de sol et de culture, soit pour un redressement de plants. La densité à l'hectare va varier en fonction des besoins. Effectivement, pour un entretien on épand entre 2 et 3 T/ha, tandis qu'en redressement on sera entre 4 et 5 T/ha.

FORME / DENSITÉ

Forme de fiente de volaille séchés
Apport T/ha : **entre 2 et 5**

TÉMOIGNAGE CLIENT

Christian P. Agriculteur dans l'Orne(61) Commerce simple et efficace. Je recommande  Comparateuragricole.com.

CONDITIONNEMENT

- Vrac - 28 T

Benne par fond mouvant sur demande

